



HAL
open science

Les lieux de l'archive et le lieu des archives

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Les lieux de l'archive et le lieu des archives. Livraisons d'Histoire de l'Architecture, 2006, voir dans "commentaires", pp.voir dans "commentaires". <halshs-00069562>

HAL Id: halshs-00069562

<https://shs.hal.science/halshs-00069562v1>

Submitted on 18 May 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

***Les lieux de l'archive et le lieu des archives :
trois notes critiques parues dans LHA***

Christian HOTTIN

Mission ethnologie

Direction de l'architecture et du patrimoine

Ministère de la Culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

L'architecture des bâtiments d'archives en France (1983-2003). Autour de quelques débats récents (« Concevoir et construire des bâtiments d'archives pour le XXI^e siècle : nouveautés et perspectives d'évolution », séminaire international, Paris, Institut national du Patrimoine, 3-7 mars 2003 ; « Bâtiments d'archives, bâtiments du futur », deuxièmes journées d'études internationales de la Direction des Archives de France, Annecy, 27 et 28 mai 2003 ; « Les bâtiments d'archives : réalités d'aujourd'hui », treizième journée d'études franco-belge, Mouscron (Belgique), Archives municipales, 17 juin 2003 ; « Le lieu de l'Archive », journées d'études organisées par le Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, UMR 2558, Paris, EHESS, 19 et 20 juin 2003).

Cette note a été publiée dans :

Livraisons d'histoire de l'architecture, n° 6, 2^e semestre 2003, p. 146-149.

C'est l'importance de la réflexion collective qui frappe de prime abord : outre les manifestations évoquées ici, il faudrait citer le projet de nouveau guide sur la construction des bâtiments d'archives, la publication très prochaine d'un ouvrage sur les édifices élevés depuis vingt ans en France¹ et le développement, à l'occasion des colloques, des bibliographies spécialisées sur ce sujet. Les difficultés matérielles que connaissent les Archives nationales ne sont sans doute pas pour rien dans ce mouvement de réflexion et ce souci d'amélioration dans l'art de bâtir pour les archives. Mais les causes principales de cette vague de colloques et de publications résident plutôt dans la profonde mutation architecturale qu'ont connue les archives des

¹ . Voir la troisième note reproduite ici.

collectivités territoriales depuis la décentralisation. Cette série de rencontres était aussi rendue nécessaire par les évolutions techniques les plus récentes, qui remettent en cause une bonne partie du dogme normatif élaboré dans les années soixante et fixé durablement par le manuel de Michel Duchein (Michel Duchein, *Les bâtiments d'archives, construction et équipements*, Paris, Archives nationales, 1966 et 1985). Inscrites dans ce contexte particulier, ces différentes manifestations sont avant tout des rencontres professionnelles, tournées vers la recherche et la présentation de solutions concrètes dans la construction plus que vers la réflexion théorique ou l'analyse rétrospective. Dernier trait commun : l'importance accordée aux expériences étrangères. Cet intérêt se manifeste aussi bien dans le domaine des solutions architecturales (Archives nationales du Canada à Gatineau et Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone) que dans l'étude des procédés de protection contre les sinistres (expériences polonaises et tchèques présentées à Annecy). Lors de la journée franco-belge de Mouscron, la confrontation des expériences récentes a permis, tout en mettant en évidence les différences qui existent en matière de réglementation et de procédure administrative, de souligner les nombreuses ressemblances observables entre des dépôts récemment élevés dans les deux pays (par exemple ceux de Mons en Hainaut et de Chamarande dans l'Essonne).

Formant la toile de fond de ces rencontres, intégrées aux discussions mais pas toujours explicitées par des intervenants qui sont aussi acteurs des situations qu'ils analysent, les transformations récentes de l'institution archivistique sont à évoquer en premier lieu. Les réalisations architecturales les plus novatrices et les plus séduisantes (exception faite du centre des Archives du Monde du Travail) ont pour cadre les collectivités territoriales : on ne peut s'empêcher d'établir un lien entre la décentralisation de 1983 et cette réalité du paysage architectural des archives. Devenues des « outils pour la politique culturelle des départements » (Gilles Du Chaffaut à Annecy), les archives départementales ont été dotées de bâtiments conçus pour attirer (formes compactes, surfaces vitrées, larges porches) et accueillir le visiteur (salles d'expositions, auditorium, grandes salles de lecture au mobilier chatoyant). Les archives des communes les plus peuplées (Lyon, Toulouse, Marseille) ne sont pas en reste, comme en témoigne le projet d'Albert Constantin pour Lyon, avec sa façade principale conçue comme un mur de scène entièrement vitré (présenté explicitement comme un signe d'ouverture sur la ville). Deuxième fait marquant, la décentralisation a redistribué les cartes dans un jeu qui compte de plus en plus d'acteurs : Etat, collectivités territoriales, architectes et archivistes, mais aussi, et de plus en plus, bureaux d'études, programmistes, ingénieurs travaillant sur des secteurs très spécialisés (comme les thermiciens qui participent à la réalisation des nouvelles archives départementales de la Meuse, conçues par les architectes Denu et Paradon). Alain Sarfati, pour

les architectes, et de nombreux conservateurs, chez les archivistes, ont évoqué à Paris ou à Annecy la complexité parfois déroutante des procédures actuelles et la multiplicité des productions documentaires qui en résultent. Enfin, et cette troisième mutation est à relier explicitement à la première, l'augmentation quantitative et la diversification sociale du public doit tenir une place importante dans l'étude de la physionomie des nouveaux bâtiments d'archives. Elle est certes une des causes de l'accroissement des surfaces destinées à accueillir des visiteurs, mais la mise en place de ces nouveaux équipements ne peut se comprendre sans une analyse critique - qui reste à faire - de la place centrale que tient le public dans les discours des « décideurs », reléguant souvent les documents au second plan.

Avant de présenter les traits caractéristiques des réalisations les plus récentes, on voudrait insister sur la place particulière qu'occupent architectes et conservateurs dans l'élaboration de ces nouveaux bâtiments. Il est incontestable que la génération des édifices construits dans les années 60 et 70 portait la marque d'une réflexion élaborée au sein de l'institution archivistique et, plus particulièrement, par le service technique de la Direction des Archives de France. Mais le bâtiment « Duchein », pour reprendre une expression souvent utilisée, n'en était pas moins inscrit dans un contexte architectural et esthétique où se trouvaient valorisés, comme autant de signes de modernité, les principes de standardisation, de typification et de normalisation et les formes géométriques traduisant ces principes dans l'espace. Les bâtiments plus récents, s'ils donnent toujours à voir, mais pour partie seulement, la vision de l'administration (en particulier à travers l'application de prescriptions normatives) sont en revanche avant tout des oeuvres d'architectes. Il est intéressant de remarquer que certains praticiens, aux premiers rangs desquels se rangent Pierre Noailly, Gérard Buffière et Bernard Feypell, ont acquis à travers de nombreuses réalisations une grande expérience de ce type d'édifice. Chez Bernard Feypell, concepteur de plus de dix bâtiments d'archives en France depuis la fin des années soixante-dix, on perçoit clairement une unité de style (en particulier l'importance précoce qu'il accorda au verre dans le traitement des façades), mais aussi des évolutions (avec des bâtiments plus compacts aujourd'hui que par le passé). Le rôle des conservateurs dans l'élaboration des édifices est plus difficile à saisir. Devenu lors de la décentralisation le chef d'un service du conseil général, le directeur des Archives départementales est désormais directement en relation avec les autorités locales : pour qui le veut, il y a là une marge de manoeuvre plus grande et la possibilité d'influencer profondément la conduite d'un projet de bâtiment. De nombreuses expériences présentées lors du séminaire ainsi que les témoignages rapportés dans *Plaisir d'Archives, recueil de travaux offert à Danièle Neyrinck* (Mayenne, éditions de la manufacture, 1997) en attestent. Mais, atomisées au sein de collectivités diverses, ces initiatives ne donnent pas pour autant une vision globale de ce que doit être un lieu

institutionnel de l'archive. Du point de vue de la profession, le souci d'unité se manifeste avant tout à travers le désir d'énonciation par l'administration centrale de normes techniques, comme si celles-ci constituaient pour la communauté un horizon indépassable dès qu'il s'agit de penser l'architecture des archives.

En divers moments de l'une ou l'autre de ces réunions, on a eu l'occasion de dégager quelques traits marquants de l'évolution architecturale récente en matière de bâtiments d'archives. L'augmentation considérable de la surface dévolue aux magasins (le futur dépôt des Archives départementales des Bouches du Rhône comportera 80 kilomètres linéaires de rayonnages) s'accompagne d'une attention toujours plus grande apportée à leur conception technique, en particulier en matière d'isolation thermique. Divers projets en cours (Archives des Yvelines, Archives de la Meuse) ou achevés depuis peu (Archives de l'Essonne) proposent avec la « double peau » une alternative valable à la climatisation, qui était auparavant recommandée systématiquement. D'abord développé en RFA, ce procédé, plus coûteux en investissement initial que la climatisation, est beaucoup plus économique par la suite. Dans certains cas, comme à Bar-le-Duc, il est envisagé une climatisation d'appoint permettant de corriger d'éventuelles dérives climatiques accidentelles. La diversification des espaces d'accueil est une autre évolution importante ; à la salle polyvalente se substituent de plus en plus des lieux spécifiques dotés d'équipements permanents : auditoriums (Archives de la Manche ou de Haute-Savoie), salles d'expositions, salles de séminaires (Archives des Yvelines). Au sein même des salles de lecture, les espaces sont de plus en plus compartimentés, entre la salle de consultation des originaux, celle des microformes et des nouveaux supports (voir par exemple le « cyberspace » des archives des Yvelines) et les réserves ouvertes au public (comme la salle des mappes aux Archives de Haute-Savoie). Les salles de lecture (comme celles de la Sarthe, oeuvre de Pierre Noailly, ou de l'Aude), les halls d'entrée (dans l'Aude, les Yvelines ou dans le projet pour Marseille imaginé par Corinne Vezzoni) et les façades sont les lieux privilégiés par les architectes pour la mise en scène d'une nouvelle représentation de l'archive et de son institution : lumière, transparence et ouverture sur le monde. Rares sont les créateurs qui, comme Jean-Michel Battesti à Aix-en-Provence (projet pour l'annexe des Archives départementales), ont le goût de prendre à contre pied les lieux communs du moment : ce dernier imagine au contraire un bâtiment opaque, percé de rares et irrégulières fenêtres à l'extérieur, tourné vers l'impluvium qui occupe le centre de la construction. Les archives se méritent, l'archive est une quête de soi.

La possible annonce d'un nouveau site pour les Archives nationales a plané sur le congrès d'Annecy, sans que rien de concret ne soit finalement dit. Ainsi, cette question cruciale a été largement éludée lors des échanges, alors même que le séminaire de l'INP laissait augurer un

débat plus ouvert autour des problèmes propres aux Archives nationales : une analyse de la conception architecturale et des déficiences fonctionnelles du CARAN y avait été proposée par Marie-Paule Arnaud. C'est pourquoi on tient à mentionner la présentation sans concession faite à Mouscron par Claude de Moreau de Gerbehaye des problèmes rencontrés pour la création des archives du Brabant wallon à Louvain-la-Neuve : mieux comprendre la crise actuelle de l'institution française appelle sans aucun doute de pareilles contributions. De même, s'il est vrai qu'un travail est en cours sur les bâtiments élevés depuis 20 ans, on peut regretter que ces différentes journées n'aient pas été l'occasion de lancer une véritable étude historique sur l'architecture des bâtiments d'archives. Une telle démarche offrirait un nouveau regard sur l'histoire de l'institution et stimulerait sans doute en son sein une attitude plus réflexive. On ne peut pas toujours s'en remettre à la norme, surtout en matière d'architecture (pas plus qu'en matière d'archives ajouterait-on) : le rêve, le désir, l'imagination sont au coeur de ce processus de création et le maître d'oeuvre n'est pas seul concerné. C'est ce que Dominique Bezombes, chargée de mission à l'EMOC, a rappelé aux professionnels présents à Annecy en citant longuement l'histoire du conseiller Krespel, tirée d'un conte de Hoffmann²... un message qui, on l'espère, aura été entendu.

Des bâtiments d'archives on passe aisément à l'évocation du lieu de l'archive : le LAHIC organisait les 19 et 20 juin 2003 à l'EHESS deux journées d'études sur ce sujet essentiel³. Il faut insister sur l'importance de cette réunion : on y trouvait pour la première fois sans doute posé comme principe de que le bâtiment n'était qu'un des lieux possibles pour l'archive, en l'occurrence le lieu des archives. De même que, dans nos sociétés, l'archive concerne chacun d'entre nous, les lieux de l'archives sont innombrables, matériels ou immatériels, réels ou virtuels. Leur mise en forme architecturale relève d'une institutionnalisation de l'archive, phénomène essentiel certes, mais il s'agit là d'un arbre qui ne doit pas cacher la forêt.

² . Comme d'autres communications des journées d'Annecy, ce texte est disponible en ligne : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/batimentsdarchives/index.html>

³ . Nous n'avons pu assister que très partiellement à cette manifestation, ce qui ne nous permet pas d'en rendre compte de manière détaillée. Voir le compte-rendu suivant, consacré aux actes de ces journées de juin 2003.

***Lieux d'archive. Une nouvelle cartographie : de la maison au musée* (dossier coordonné par Philippe Artières et Annick Arnaud), *Sociétés et représentations*, n° 19, avril 2005, 337 p.**

Cette note a été publiée dans :

Livraisons d'histoire de l'architecture, n° 8, 2^e semestre 2005, p. 151-154.

« L'Archive » et « les archives ». Le concept philosophique et historique face à l'irréductible diversité des documents. Le premier mot s'est imposé dans le monde de l'histoire culturelle ou des représentations, le second persiste chez les professionnels de la conservation ou dans des familles plus traditionnelles de la corporation historique. Voici un ouvrage collectif⁴ qui rassemble les uns et les autres, avec le renfort d'ethnologues, de sociologues et d'anthropologues pour étudier l'archive – ou les archives – dans l'espace. Elle est par excellence liée au temps ; on s'est beaucoup moins préoccupé de ses mouvements dans les autres dimensions. Dans le parcours auquel nous convie Philippe Artières nous passons du lieu de production des documents à celui de leur valorisation, en empruntant de nombreux chemins de traverses. Au final, c'est bien une cartographie de cette « géographie silencieuse » de l'archive que découvre le lecteur.

Plutôt que « Bâtiments d'archives » on aurait pu, en écho à ce livre, intituler les présentes *LHA* « Le lieu des archives ». Le chemin des *lieux d'archive* passe par le *lieu des archives*, cette figure du « bâtiment » centrale dans notre propos : d'où la nécessité d'en rendre compte. Mais cela n'épuise pas son intérêt.

« Quels bâtiments pour les archives ? ». Dans cette partie seulement le pluriel a droit de citer : entre le lieu de production et celui de la valorisation, c'est celui de la conservation, celui pour lequel on a le plus largement sollicité l'avis des professionnels. Après Bernard Mahieu⁵ et Françoise Bercé⁶, Vincent Duclert revient sur le projet de Palais des archives imaginé par Napoléon au Champ de Mars. Sans se limiter à la description du projet et au récit de son échec, il

⁴. Cette publication est issue des communications des journées d'études organisées par le LAHIC en juin 2003 sur le même thème, auxquelles sont jointes d'autres contributions. Voir la note précédente.

⁵. Bernard Mahieu, « Un projet de Napoléon », *Bâtiments d'archives. Vingt ans d'architecture française, 1965 – 1985*, Paris, Direction des Archives de France, 1986, 202 p., p. 11-14.

lui restitue son contexte (une cité nouvelle de bâtiments officiels face au Palais du Roi de Rome) et relie cette histoire aux perpétuels problèmes matériels qu'ont connus les Archives nationales depuis leur création : bâtiments inappropriés, souvent trop petits, absence d'intérêt des politiques pour la question... ceci jusqu'à l'actuel projet de Saint-Denis. Elsa Marguin-Hamon et France Saïe Beläisch, qui ont coordonné aux Archives de France le récent ouvrage consacré aux bâtiments, esquissent ensuite l'histoire des dépôts d'archives en France depuis les années 1960 : l'importance de la réflexion menée par Michel Duchein, les bâtiments « tours » de la décennie 1965 – 1975, puis la diversification des modèles dans les années quatre-vingts à la suite de la décentralisation, l'importance prise par les réhabilitations et pour finir la modernisation technologique des édifices les plus récents. On se reportera également à l'entretien entre Sylvie Caucanas et Daniel Fabre consacré à la réalisation du projet de nouvelles Archives départementales dans l'Aude : il vient enrichir une série de témoignages d'archivistes sur l'expérience du projet architectural commencée avec les articles parus dans *Plaisir d'archives*, les mélanges offerts à Danièle Neirinck⁷. Cette histoire d'un bâtiment est à mettre en parallèle avec celle du nouveau site de l'IMEC, recueillie grâce à un entretien entre Philippe Artières et Olivier Corpet. On y lit les contraintes liées à une entreprise de réhabilitation lourde, mais aussi la spécificité d'un projet original, riche de références, et destiné à une institution atypique dans le monde des archives ou des bibliothèques.

« Exposer l'archive », la dernière partie, ne propose pas seulement des études sur des lieux d'exposition, mais donne également des pistes pour comprendre l'évolution des usages liés à l'exposition. Les « lieux » ainsi analysés sont nombreux : Philippe Artières livre les premiers éléments d'une « enquête sur les archives exposées dans l'espace urbain », Odile Welfelé étudie la pratique anglo-saxonne des « capsules du temps » destinées à « conserver pour la postérité une sélection d'objets censés représenter la vie quotidienne à un moment donné ». Prolongeant l'interview d'Olivier Corpet sur l'IMEC, Emmanuelle Lambert donne un exemple du fonctionnement de cet établissement avec le récit du traitement des archives d'Alain Robbe-Grillet. C'est encore une institution archivistique atypique que fait découvrir Anna Iuso avec « Le palais des mémoires dans la cité du journal intime » : le bourg italien de Pieve Santo Stefano, rasé en 1944, accueille dans le seul édifice ancien conservé l'*Archivio Diaristico Nazionale*, qui a collecté depuis vingt ans 4486 textes autobiographiques. Enfin, Daniel Fabre retrace deux siècles de relations des écrivains à leurs manuscrits. De l'archive exposée, on passe aisément à

⁶. Françoise Bercé, « Napoléon architecte ou le goût de l'histoire », *Monuments historiques de la France*, n° 4, octobre-décembre 1969, p. 25-57.

⁷. Ainsi : Joël Surcouf, « Construire dit-elle... », *Plaisir d'archives, recueil de travaux offerts à Danièle Neirinck*, Mayenne, imprimerie de la Manutention, 1997, 564 p., p. 161-173. Voir aussi les témoignages de Sylvie Le Clech et Lucie Roux.

L'archive devenue œuvre d'art : elle est un des matériaux volontiers utilisés par Christian Boltanski dans ses créations. Il explicite son rapport à l'archive dans un entretien avec Nathalie Heinich.

Aux antipodes des archives exposées, muséifiées, comme sacralisées, se trouvent celles, anonymes, que conserve tout un chacun. De cette première partie consacrée aux lieux de production de l'archive, on voudra surtout retenir trois enquêtes ethnographiques qui aident à comprendre la place des archives dans la vie domestique, qu'il s'agisse de leur localisation dans les pièces et meubles des fermes de la vallée de l'Ubaye (Valérie Feschet), de leur positionnement dans la topographie et l'histoire d'une maison bourgeoise girondine (Nathalie Gintzburger) ou de leur devenir lors de ce moment de rupture dans la vie quotidienne qu'est le déménagement (Anne Monjaret)⁸.

Que retenir de ces études pour l'histoire de l'architecture ? Le bâtiment d'archives n'est que tout dernièrement apparu comme une occasion d'études historiques. On ne saurait oublier que, pendant très longtemps, il n'a pas été identifié comme un objet architectural autonome : à la fin du XIX^e siècle, par exemple, Guadet le considérait comme un élément de l'architecture administrative⁹, contrairement aux bibliothèques ou aux musées qui avaient droit à un chapitre indépendant. En multipliant les angles d'approches, depuis l'analyse de projets colossaux jusqu'à l'inventaire du contenu d'une commode paysanne, les auteurs de ce recueil font clairement apparaître que la compréhension de l'archive dans l'espace ne doit pas se limiter, pour les historiens de l'art, à la seule architecture : appropriations sommaires, coûteuses réhabilitations ou constructions neuves doivent être envisagées comparativement, de même qu'il importe de placer en regard de l'édifice complet et indépendant ces autres dispositifs matériels de gestion des archives que sont les meubles (sinon le secrétaire bourgeois, du moins le rayonnage standardisé) ou les parties de bâtiments (spécifiquement aménagées ou grossièrement installées, telles que les caves ou greniers)¹⁰.

Et les archivistes ? Quel profit spécifique peuvent-ils tirer de ces travaux ? S'ils ne sont pas à l'origine du projet, on a vu qu'ils y ont pris part à travers plusieurs interventions et que, sur la question des bâtiments d'archives proprement dits, la direction des Archives de France est bien représentée dans ces actes élargis des journées d'études de juin 2003. Dans cette partie, mais dans celle-là seulement, c'est l'institution archivistique qui tend à présenter le point de vue le plus

⁸. Ce dernier article n'est pas sans évoquer les travaux de Jean-Claude Kaufmann sur la sociologie du quotidien, en particulier *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère* (Paris, 1997). Voir à ce sujet également l'essai de Lydia Flem : *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, Paris, Seuil, 2004, 151 p.

⁹. Julien Guadet, *Éléments et théories de l'architecture, cours professés à l'École nationale et spéciale des Beaux-Arts*, Paris, Librairie de la Construction moderne, 1894, 3 vol., vol. II, p. 393-396 (« Éléments des édifices administratifs »).

construit, le plus légitime et celui qui, somme toute, fait référence. La lecture de certaines contributions des autres parties pourra parfois éveiller le scepticisme des professionnels : dans le récit que fait Emmanuelle Lambert du traitement des archives de Robbe-Grillet, de leur dépôt à leur valorisation, on pourra ne voir qu'une déclinaison, en des termes différents de ceux de la corporation, de la formule canonique « collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser ». Rien de bien neuf sous le soleil... si ce n'est précisément cette modification du vocabulaire, révélatrice du travail de distanciation (« dilatation du dépôt », « sceller le pacte ») qui fait que cet apparent récit de collecte est en fait une réflexion sur la collecte et les enjeux qui s'y manifestent. De semblable façon, le schéma intitulé « radiographie d'une vieille armoire » que propose Valérie Feschet dans « Textes et contextes. Les lieux de la mémoire dans les maisons ubayennes » (p. 23) peut être rapproché du croquis de localisation des archives dans une pièce qu'avait composé André Brochiet¹¹ dans un article de la *Gazette des archives* consacré aux papiers de famille. Reste que dans le premier cas il s'agit d'explicitier la hiérarchie des documents suivant leur emplacement dans le meuble, et dans le second de donner des outils méthodologiques pratiques en vue de la collecte des archives.

Une des caractéristiques du discours et de la pensée archivistique, pour le moins en France, est qu'ils empruntent volontiers forme et contenu à l'histoire ou au droit¹², quand ils ne sont pas purement techniques. Les sciences sociales ne les ont guère nourris et les archives y apparaissent souvent comme des sources ou des preuves *potentielles* et non comme des objets d'étude construits de manière indépendante. Ces textes des *Lieux d'archive* sont une invitation à rompre avec ses habitudes, à tenter de saisir les archives et leurs producteurs autrement qu'à travers le prisme des textes normatifs et des relations administratives, à faire de l'archivistique ni un art, ni une technique, ni une pratique, mais bien un savoir construit sur ses propres bases, soumis à sa propre critique et évoluant de manière autonome.

¹⁰. La spécificité de ces petits espaces ou de ces lieux partiellement dévolus aux archives mérite aussi l'attention des archivistes. Intervenant lors du congrès international des archives tenu à Vienne en 2004, Michel Duchemin a lui-même rappelé l'importance de l'aménagement de ces « petits » ou « tout petits dépôts ».

¹¹. André Brochiet, « Papiers d'érudits », *La Gazette des archives*, 1998, 3^e et 4^e trimestres, nouvelle série n° 182-183, p. 227.

¹². Avant d'être promues au rang de « mémoire écrite » d'une communauté, les archives ont longtemps été « le grenier de l'histoire » et « l'arsenal de l'administration » selon les expressions de Charles Braibant et François Dousset. François Dousset, « L'extension des Archives nationales et la décentralisation », *Gazette des archives*, 1960, 4^e trimestre, nouvelle série n° 31, p. 160-174.

Gérard Ermisse, Elsa Marguin Hamon, France Saïe Belaïsch, *Bâtiments d'archives, 1986 – 2003*, Paris, Direction des Archives de France, 2004, 125 p.

Cette note est parue dans :

Livraisons d'histoire de l'architecture, n° 8, 2^e semestre 2005, p. 149-151.

La direction des Archives de France a engagé depuis quelques années une réflexion sur l'évolution des bâtiments d'archives dans notre pays. Après le séminaire de l'Institut national du patrimoine et les journées internationales d'Annecy en 2003¹³, voici la publication de l'ouvrage lancé dans la foulée de ces deux manifestations. Son contenu repose sur les informations collectées grâce à un questionnaire adressé aux responsables de services d'archives édifiés depuis près de vingt ans. Les données recueillies ont été exploitées et mises en forme par Elsa Marguin Hamon et France Saïe Belaïsch, du bureau des bâtiments de la direction des Archives de France, et Gérard Ermisse propose dans son introduction un tableau général de l'évolution de l'architecture archivistique depuis la parution du livre consacré à la période 1965 – 1985¹⁴. L'ouvrage s'orne d'une préface de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France. Chaque réalisation est décrite par une fiche technique (dates des travaux, architectes, surfaces, coût de l'opération) et une notice (historique du projet, conception, description détaillée des espaces d'accueil du public, espaces de traitement des documents, magasins, espaces culturels, etc.). Les vues extérieures et intérieures du bâtiment sont complétées dans de nombreux cas par des plans, coupes et élévations montrant soit l'ensemble de la construction soit certains détails particulièrement intéressants (par exemple les huit niveaux de magasins souterrains des Archives de l'Essonne à Chamarande).

Quel usage faire de cet ouvrage pour comprendre l'évolution récente du bâtiment d'archives en France ? La simple lecture de la table des matières permet de saisir d'importantes différences par rapport au volume de 1986. Outre les trente-trois notices consacrées aux archives départementales, cinq traitent de bâtiments d'archives communales alors que ces collectivités étaient totalement absentes en 1986. À Toulouse, Marseille, Montpellier, Douai ou Lyon des bâtiments ont été construits – ou plus souvent réhabilités - et des services ont ainsi gagné en autonomie (les Archives de Toulouse étaient auparavant installées sous la Bibliothèque municipale). D'autres réalisations auraient pu être mentionnées, comme les Archives de Metz,

¹³. Voir notre compte rendu dans un précédent numéro de *LHA* : Christian Hottin, « L'architecture des bâtiments d'archives en France (1983 – 2003), autour de quelques débats récents », *LHA*, n° 6, 2^e semestre 2003, p. 146 – 149. (reproduit ci-dessus).

sans compter les intéressants projets en cours (Dunkerque dans l'ancien entrepôt des sucres, Mulhouse dans une ancienne usine). Les archives départementales, quant à elles, se taillent la part du lion : c'était déjà le cas il y a vingt ans¹⁵. En revanche, les Archives nationales, très bien représentées auparavant (avec des articles complets sur Fontainebleau, Espeyran, Aix-en-Provence et le CARAN, sans compter une page consacrée à la préfiguration du CAMT), ne peuvent plus compter que sur une notice traitant de Roubaix et une autre sur la nouvelle extension du CAOM. Sans rechercher de corrélation systématique entre l'état du patrimoine immobilier d'une institution et sa bonne ou mauvaise santé, on ne peut qu'être frappé par le tableau esquissé ici : alors que les archives départementales ont pleinement assimilé les conséquences de la première décentralisation et ont généralement su – il y a des exceptions – en tirer parti pour améliorer leur situation matérielle, les archives centrales de l'État connaissent depuis la fin des années quatre-vingts une crise matérielle qui fait pendant à la crise identitaire décrite par Vincent Duclert et Sophie Coeuré¹⁶ : difficile achèvement du CAMT, abandon de la troisième tranche de 80 km² Fontainebleau, tentative avortée de Reims, déboires du CARAN et lente genèse de l'actuel projet à Saint-Denis.

Peu de ressemblances aussi entre les réalisations que l'on découvre au fil des pages et celles des décennies passées. L'évolution stylistique de l'architecture administrative n'est pas seule en cause : il y a en outre une variété bien plus grande de formes et de types d'édifice. Dans les départements aussi on trouve des exemples de réhabilitations (outre Chamarande, on peut évoquer les Archives du Lot dans une ancienne chapelle) et il s'agit bien désormais d'œuvres architecturales et non de simples appropriations. À côté des constructions neuves apparaissent de remarquables extensions de dépôts d'archives anciens (celle de la Mayenne, due à Dominique Perrault et celle de la Marne par Jean-Denis Gouzien) ou des restructurations si radicales qu'elles s'apparentent à de nouvelles constructions (Manche par Bernard Feypell). Parmi ces dernières, si la préférence va aux édifices compacts et relativement peu élevés, on observe néanmoins une grande diversité. Autre fait nouveau : la spécialisation de certains architectes dans la construction de bâtiments d'archives. Bernard Feypell était déjà bien représenté dans l'ouvrage de 1986 (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Hauts-de-Seine), mais il était un peu seul. Aujourd'hui, Pierre Noailly et Gérard Buffière sont à l'origine de plusieurs réalisations, tandis que Bernard Feypell

¹⁴. *Bâtiments d'archives – vingt ans d'architecture française - 1965 – 1985*, Paris, Direction des Archives de France, 1986, 202 p.

¹⁵. Dans la liste des notices on trouve cependant pas trace du bâtiment des Archives de la Moselle, pourtant construit durant la période concernée.

¹⁶. Vincent Duclert et Sophie Coeuré, *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2001, 123 p.

s'impose comme le maître du genre (Aude, Dordogne, Indre-et-Loire, Manche, Seine-et-Marne, Yvelines et Vienne).

Restent les transformations intervenues dans la conception des bâtiments. Dans son introduction, Gérard Ermisse en dégage les grandes lignes. Après avoir longtemps été seulement un dépôt, le bâtiment d'archives a entamé après 1945 une longue marche le conduisant à accueillir de plus en plus de public, de plus en plus varié, pour des activités de plus en plus diversifiées. La salle de lecture n'avait longtemps été qu'un élément secondaire du programme, elle devient la pièce maîtresse du projet, parfois concurrencée par la salle de conférences (voir les beaux auditoriums bâtis en Savoie ou dans la Manche). Autant de modifications, quoique moins visibles, affectent les magasins : on a abandonné les systèmes autoporteurs, la « double peau » est parfois préférée à la climatisation, une révision des normes de solidité des planchers vient de s'engager. Plus vastes – le kilométrage linéaire ne cesse d'augmenter – les bâtiments construits se plient également aux innovations liées à l'informatique et aux nouvelles technologies.

On manque de jalons sur l'histoire des bâtiments d'archives : lors du congrès international des Archives, tenu en 2004 à Vienne, le *committee on archival buildings in temperate climates* du CIA a proposé une bibliographie qui fait la part belle à la littérature technique¹⁷ mais ignore – lacune étonnante pour une institution dont la profession de foi est de donner les outils pour l'histoire – la question de l'histoire ou de la culture matérielle des bâtiments d'archives. Comme l'indique Gérard Ermisse, la France dispose désormais de deux ouvrages sur le sujet. Qu'on y ajoute le volumineux article de Michel Duchein paru en 1956 et qui couvrait les années de l'immédiat après-guerre¹⁸ et c'est plus d'un demi-siècle qui est étudié. Que vienne la publication du mémoire de Stéphanie Quantin consacré au XIXe siècle et il ne restera plus qu'à recenser les constructions de l'Entre-deux-guerres et des années 1955 – 1965 pour maîtriser deux siècles d'histoire des lieux de l'archive en France.

Christian HOTTIN

Chef de la mission ethnologie

Direction de l'architecture et du patrimoine

Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

¹⁷. Peter Anderson et Ted Ling, « Archives buildings and references services », communication au congrès international des Archives, Vienne, 26 août 2004.

¹⁸. Michel Duchein, « Les bâtiments d'archives départementales en France », *Archivum*, VI, 1956, p. 108-176.